République du Sénégal

MINISTERE
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Institut National Supérieur de l'Education Populaire et des Sports

(I.N.S.E.P.S. — DAKAR

Contribution à l'intégration sociale de la Femme en République de Guinée

MONOGRAPHIE

Mémoire présenté et soutenu en vue de l'obtention du Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Inspecteur de l'Education Populaire de la Jeunesse et des Sports

Par: Germaine MANGUET

ANNEE UNIVERSITAIRE: 1987 - 1988

République du Sénégal

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

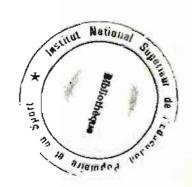
Institut National Supérieur de l'Education Populaire et des Sports

(I.N.S.E.P.S. — DAKAR

Contribution à l'intégration sociale de la Femme en République de Guinée

MONOGRAPHIE

Mémoire présenté et soutenu en vue de l'obtention du Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Inspecteur de l'Education Populaire de la Jeunesse et des Sports



Par : Germaine MANGUET ANNEE UNIVERSITAIRE : 1987 - 1988

D E D I C A C E S

- A mon regretté Papa, enlevé à l'affection familiale pendant ma formation - Que ton âme repose dans la Misérîcorde de Dieu! AMEN.
- A ma Chère Maman, en témoignage de mon amour et de mon attachement profonds.!
- A Mes Frères et Soeurs

- Charlotte MANGUET

- Jeanne MANGUET

- Auguste MANGUE.▼

- Evelyne MANGUET

- Roger MANGUET

- David MANGUET

- Marie-Rose MANGUET.

A mon neveu, Papy SAKHO

A ma nièce, Poupina TOURE

Que cet essai soit pour tous une grande preuve de Reconnaissance pour l'amour et la compréhension qu'ils n'ont cessé de me porter.

- A mes Cousins et Cousines
- A ma Grande Amie N'Mah SOUMAH
- A Mr Ali BANGOURA pour son soutien moral et financier durant mon stage.
- A tous mes Collègues de la Troisième Promotion des
 Inspecteurs de la Jeunesse, de l'Education populaire
 et des Sports
- A Tous les Etudiants de l'I.N.S.E.P.S.

Toute ma reconnaissance à tous ceux qui nous ont donné des conseils précieux au cours de l'élaboration de de cet essai en particulier à :

- Seydou DIAW, Inspecteur de la Jeunesse et des Sports (Ministère de la Jeunesse et des Sports du Sénégal)
- Ibrahima CAMARA, Inspecteur, chef du service régional de la Jeunesse et des Sports de Dakar)
- Adama MROUP, Intendant à l'INSEPS
- Marie DIENE, Secrétaire à l'INSEPS

Mes gratitudes vont enfin à Mr Gérard DIAME, Directeur de l'I.N.S.E.P.S et à son personnel pour la sympathie et la compréhension manifestées durant la formation.

Mes Sincères Remerciements à

- Mr et Mme DIENG Samba Laobé
- Mr et Mme John ADE BO WALE
- Mr et Mme CHAUPIN
- Mr et Mme Charles DIOUF
- Mlle Marie Noëlle SOUMAH
- Madeleine DIENG
- Marie DIENG
- Salîmata DIENG
- Germaine DIENG
- Dior DIOUP

Pour n'avoir ménagé aucun effort pour rendre mon séjour agréable au Sénégal,

Que tous trouvent îci exprimé de tout mon coeur ma profonde reconnaissance.



S O M M A I R E

Pages

INTRODUCTION

PREMIERE PARTIE : L'EVOLUTION SOCI GUINEENNE	ALE DE LA FEMME
CHAPITRE I : LA FEMME DANS LA NEULE GUINEENNE	A SOCIETE TRADITION-
I.1 L'organisation traditionnel	n sociale en milieu
	ociétés matrilinéaires 14 ociétés patrilinéaires ""
	de la femme dans la so- onnelle 15
	nne et l'économie (exem- e la femme peulhe) 15
	nme et la polîtique (exem- e la femme malinké) 18
catrio	nme mère, épouse et édu- ce (l'exemple de la femme ou) 16
CHAPITRE II : LA FEMME DANS LA	SOCIETE MODERNE -
	enne dans la période co- 18
IT.2 La femmae guir libération na	néenne dans la lutte de ationale ~18
	d'émancipation de la

dition Féminine 22
DEUXIEME DEUXIEME PARTIE: LA PROBLEMATIQUE DE L'INTEGRATION DE LA FEMME VUE A TRAVERS L'ETUDE DES STRUCTURES D'EDUCATION
CHAPITRE I : LES STRUCTURES DE FORMATION SCOLAIRE
I.1 Le Ministère de l'Education Nationale 2
I.2 Le Ministère de la Santé Publique et de la Population2
CHAPITRE II : LES STRUCTURES DE FORMATION EXTRA-SCOLAIRE
II.1 L'action des centres de promotion fé- minine30
II.2 L'action des centres de protection ma- ternelle33
CHAPITRE III : ANALYSE CRITIQUE
TROISIEME PARTIE: POUR UNE MEILLEUR INTEGRATION SOCIALE DE LA FEMME GUINEENNE
CHAPITRE I : NOUVELLE POLITIQUE D'EDUCATION FEMININE
CHAPITRE II : LES MOYENS D'APPUI
IT.1: - L'association de développement · 4
II.1.1 Moyen d'apprentissage social 4 II.1.2 Moyen de développement 4
IT.2 Le fonctionnement de l'association 4
II.2.1 Les caractéristiques

II.4.- La Direction Nationale de la con-

II.3 La formation	51
II.3.1 Les sessions ou stages	53
II.3.2 Les cadres animateurs des stages	54
II.3.3 Le recyclage des cadres ani- mateurs	56
CHAPITRE III EBAUCHE DE PLAN D'INTEGRATION	
III.4 Plan à court terme	59
III.2 Plan décennal	^6B

CONCLUSION

ANNEXES

BIBLIOGRAPHIE

INTRODUCTION

Le développement socio-économique des nations africaines soulève des problèmes d'une ampleur et d'une acuité considérables.

Confrontés à la crise économique et à ses multiples contraintes, nos pays continuent encore à se chercher, dans la détermination d'un véritable processus de développement social de nos jeunes nations. Dans ce sens, ils gagneraient à favoriser une conjugaison des efforts et une communion dans les initiatives au niveau des différentes couches et catégories sociales, en vue d'apporter des réponses aux différentes interrogations du moment.

Dans ce cadre, il importe plus que jamais aujourd'hui de se définir par rapport au rôle et à la place dévolue à la femme dans nos sociétés, en vue d'aider à la définition de son processus d'intégration sociale.

Le cas particulier qui nous intéressera dans cette étude aura comme cadre d'investigation la problématique de l'intégration de sociale de la femme guinéenne. En effet dans la société guinéenne, qui a l'instar des sociétés traditionnelles africaines au sud du Sahara est caractérisée par une économie de subsistance, la femme y est apparue comme un agent incontesté de production. Ses tâches très nombreuses sont entre autres, celles domestiques, champêtres, d'éducation, mais aussi de planification des ressources de la famille. Elle devra certainement la somme de ses connaissances et le niveau de ses responsabilités, à une éducation indissociable des normes et valeurs de sa communauté. Celles-ci se traduisent par des comportements liés au développement biophysique de la jeune fille, à des rites particuliers qui marquent qa pleine maturité et son intégration dans la vie sociale avec le mariage, la maternité.

C'est dans ce contexte de la société traditionnelle que des bouleversements introduits par la colonisation et la religion, viendront modifier cette évolution.

Ainsi, de nos jours, la complémentarité entre hommes et femmes dans les activités de la société emprunte de nouveaux crénaux que ceux traditionnels, favorisant l'émergence de nouvelles règles de base de la vie sociale.

Dans un tel contexte, l'organisation des femmes dans des structures fonctionnelles autour d'activités saines et productives, s'imposent dans la mise en ceuvre de politiques de développement endogène.

A ce titre, en dépit des effort d'intégration sociale et économique entreprise par les pouvoirs publics, il nous paraît toujours nécessaire de développer la réflexion autour de cette problématique. Nous n'avons certes pas la prétention de cerner la question
dans tous ses contours, mais cependant, notre réflexion se veut contribution positive à la recherche collective de solutions à ladite
problématique.

La démarche empruntée tentera dans une première partie de circonscrire l'évolution sociale de la femme guinéenne, dans une deuxième partie, la problématique de l'intégration sociale de la femme vue à travers l'étude des structures d'éducation, et dans une troisième partie des propositions pour une meilleure intégration sociale de la femme guinéenne.

PREMIERE PARTIE

L'EVOLUTION SOCIALE DE LA FEMME GUINENNE

L'on a beaucoup épilogué sur la grande défaite historique de la femme au cours des siècles précédents. Longtemps, elle a été considérée comme un être subordonné à l'homme.

En effet, dans la conception ancienne, la femme était considérée comme un objet de production et de reproduction ; un instrument de travail et de satisfaction de plaisir. Sa situation précaire la passait de la tutelle paternelle à celle de son mari:

"Cependant dans l'Afrique pré-coloniale, les sociétés africaines ont su s'édifier de façon harmonieuse en faisant des femmes des éléments dynamiques et conscients de la communauté, participant à toutes les activités du groupe.

Nous connaissons le rôle des reines-mères du pouvoir chez les Ashantis (Ghana) des XVIIè, XIII et XIXè siècles, ou encore au Moyen-Age celui de la Reine Kassa qui a régné trente-quatre ans chez les Haoussas, associée au pouvoir politique de son époux Mansa Souleymane. De même les femmes adultes participaient dans certaines régions aux assemblées du Conseil de village. Tandis que dans le Royaume d'Abomey, il existait à la cour du Roi, des dignitaires femmes qui délibéraient sur toutes les grandes questions qui concernaient la vie du pays, tels les traités, les alliances etc... Ce droit politique a impliqué un devoir politique de première importance à savoir, la participation active des femmes à la défense du royaume. Ainsi naquirent les amazones guérières sous le règne du Roi Guézo" (1818-1850) (1).

On peut donc dire en s'inspirant de cette citation de la revue militante que la femme africaine a souvent été partie prenante des grandes décisions ou actions relatives à la direction des affaires de la cité.

L'examen de l'évolution particulière de la femme guinéenne dans la société traditionnelle en est un reflet éloquent.

^{1.} in Revue 1 "La Militante" p.10

CHAPITRE I

LA FEMME DANS LA SOCIETE TRADITIONNELLE GUINEENNE

22=22265=====

I .- ORGANISATION SOCIALE EN MILIEU TRADITIONNEL

La société traditionnelle guinéenne s'organisait autour de la famîlle, du clan et de la tribu.

La famille élargie était la cellule de base de cette société. Elle était composée du père, de la mère, des enfants ainsi que d'un ou de plusieurs familles nucléaires c'est à dire plusieurs frères mariés vivants ensemble avec leurs femmes et les enfants.

L'éducation était orientée vers l'harmonie sociale et la parfaite intégration de l'individu dans le groupe. Le chef est chargé de conduire les destinées du village. Il est aidé dans sa fonction par des notables qui sont choisis parmi les hommes les plus influents. Les vieux forment le conseil du village. Ils sont considérés comme des "intellectuels" car ce sont eux qui ont la charge de régler les conflits, les litiges entre les individus.

Les anciens ont joué un rôle fondamental dans le maintien des valeurs traditionnelles.

L'organisation en milieu traditionnel se manifestait :
- au niveau de la production des biens de consommation familiale Le champ est collectif, le travail est réparti selon l'âge et le
sexe.

- au niveau d'une manifestation revêtant un intérêt général tel que les cérémonies d'initiation ou de circoncision.
- et au niveau des baptêmes, mariages, famines, épidémies, décès...

Afin de mieux comprendre la situation de la femme, nous essayerons d'exposer brièvement quelques caractéristiques de ces sociétés.

I.l.l.- Les sociétés matrilinéaires

La famille constituait l'organisation de base. Elle regroupait les frères, les soeurs, les enfants, les grands-parents en ligne féminine. La société était divisée en famille ou matriclans. La structure sociale fondée sur les liens de sang, le clan s'intégrait dans un grand ensemble qui est la tribu.

Dans les sociétés matrilinéaires, l'organisation sociale assurait la suprêmatie de la femme en tant que reproductrice, > garante de la survie du groupe dont elle assure la permanence.

/ I.I.2. - Les sociétés patrilinéaires

Dans ce nouveau type d'organisation sociale, c'est l'autorité du père qui était dominante. Seuls, les frères et les fils peuvent succéder au père, et hériter de lui, et non les soeurs et leurs filles. La succession repose sur le principe patrilinéaire.

Dans ces sociétés, la femme a occupé une place importante dans l'économie. En tant que productrice des biens de consommation, elle assure la survie de la famille.

L'organisation sociale de ces deux types de société nous montre en fait que quelques soient les systèmes de parenté matrilinéaires où la femme dépend de l'autorité du frère, ou patrilinéaire où la femme dépend de l'autorité du père, son statut repose sur des éléments interdépendants les uns par rapport aux autres :

- l'aspect biologique fait de la femme reproductrice,
- l'aspect économique qui fait de la femme une productrice au même titre que les hommes,
- l'élément ontologique justifiant de manière quasiarbitraire les différence culturelles.

1.2 .- PLACE ET ROLE DE LA FEMME DANS LA SOCIETE TRADITIONNELLE

1.2.1. La femme et l'économie : l'exemple de la femme peulhe.

Dans la société traditionnelle peulhe basée sur la vie communautaire, la femme a joué un rôle prépondérant dans les activités économiques.

Elle pratiquait la culture des légumes, des tubercules et des céréales. C'est aussi elle qui est chargée de traire les vaches pour fabriquer le lait caillé ou le beurre de vache.
Elle pratique l'élevage du petit bétail (chèvres, moutons) et de
la volaille. A cela s'ajoute la fabrication artisanale des articles
comme le van, les paniers. Aussi, le tissage et la teinture sont
parties intégrantes de ses occupations. Elle cumule à toutes ces
activités, les travaux ménagers. Elle est agent de production assurant la survie de la société.

1.2.2.- <u>La femme et la politique : l'exemple</u> de la femme malinké

En milieu traditionnel, la femme malinké a joué un rôle dans la Cour royale. Elle a participé aux prises de décisions en conseillant le roi. Les reines et les princesses contribuaient à la délibération de toutes les questions concernant la vie de la communauté tels que les alliances, les traités, les guerres.

1.2.3.- La femme mère, épouse et éducatrice; (1 exemple de la femme soussou)

Dans la communauté soussou, la femme manifeste une très grande disponibilité à l'égard de ses enfants. Elle demeurait la première responsable de leur éducation. En tant que mère et éducatrice, elle joue un rôle non négligeable dans les apprentissages cognitifs de l'enfant (connaissance du milieu, des plantes...) C'est aussi elle qui apprend à l'enfant, les conduites du savoirfaire, la langue et les codes sociaux qui contribueront à la formation de sa personnalité de futur adulte.

L'éducation de la jeune fille revêt un caractère très important. Elle est consacrée à l'apprentissage de ses fonctions de future épouse, mère et éducatrice. En tant qu'épouse, elle donne la vie au foyer. Elle l'organise afin que chacun se sente chez soi. Elle pourvoit à l'alimentation, établit et développe les rapports sociaux.

Elle constitue la garante essentielle de l'avenir du groupe.

CRAPITRE II

LA FEMME GUINEENNE DANS LA SOCIETE MODERNE

II.l.- La femme guinéenne dans la période coloniale

La société traditionnelle guinéenne a connu de profondes transformations sur les plans économique, social et culturel du fait de la colonisation.

Sous le régime colonial, le statut antérieur de la femme connaitra une certaine modification. Dans le domaine économique, elle subissait le poids double d'une exploitation. D'une part, elle devait s'acquitter de ses obligations de femme au foyer, et de l'autre, faire face aux exigences coloniales. C'est ainsi qu'elle était détournée des pratiques agricoles de subsistances (cultures vivrières), au profit des cultures d'exportation (bananes, ananas) imposées par le colon en aidant son mari dans les plantations. Elle étaît "l'esclave de l'esclave".

Sur le plan politique, l'élément féminin était écartée de la scène politique. Aussi, le droît de vote lui était contesté.

Dans le domaine social, son statut connaîtra une amélioration. Elle pouvait accéder à certains emplois. Mais la femme employée était victime d'une discrimination dans les traitements. On notait une inégalité de salaire à égalité de rendement.

Cette domination étrangère cèdera le pas à l'indépendance avec la prise de conscience de la femme guinéenne pour la lutte de libération nationale.

II.2.- La femme guinéenne dans la lutte de libération nationale

Convaincues que la libération d'un peuple dépend incontestablement des efforts conjugués de la société, les femmes

guinéennes se sont particulièrement engagées, illustrées par leur détermination dans la lutte pour la libération nationale. Elles ont apporté leur soutien moral et matériel à chaque étape de la lutte pour l'indépendance.

C'est ainsi que dès son accession à la souveraineté nationale, le Parti démocratique de Guinée accordera tous
les droits à la femme : "Tous les citoyens et citoyennes de Guinée
sans distinction de race, ni de sexe ou de religion ont le même
droit au travail et au repos, à l'assistance sociale et à l'instruction".(2)

II.3. - La politique d'émancipation de la femme Guinéenne

Au lendemain des indépendances le P.D.G. s'est engagé dans la voie de l'émancipation de la femme. En effet, cette politique d'émancipation a été définie lors du premier congrès des femmes du P.D.G. : le 28 janvier 1968.

Nous ne nous attarderons pas sur tous les aspects de ce congrès. Il nous semble plutôt necesseire de voir quelques décisions importantes qui ont été prises à cet effet. Entre autre, nous avons :

- la création d'un comité National des Femmes composé de 13 membres élus ;
- l'interdiction du mariage forcé ;
- l'âge minimum de mariage est fixé à 17 ans pour la jeune-fille ;

./:..

^{1.-} PDG - Parti Démocratique de Guinée crée le 14 Mai 1947, parti unique de 1947 à 1984.

^{2. -} Article 39 de la Constitution.

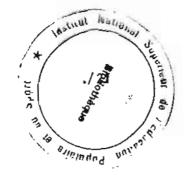
- le respect de la règle "à travail égal, salaire égal";
- égalité de droits et devoirs entre l'homme et la femme.
- le droit à l'instruction et à la formation professionnelle à tous les niveaux;
- le droit de participer à part entière dans la vie économique, politique et socio-culturelle.
- liberté d'acquérir et de gérer des biens. décision ont été vivement sáluées et exécutées.

Au plan politique, elle connaîtra une responsabilisation lui permettant l'accès à tous les postes politiques et administratifs : député. à l'Assemblée Nationale, Ministre, Gouverneur, de région, directrice d'établissement, etc...

Dans le secteur de la défense, elle était présente dans l'armée, la gendarmerie, la douane, la police.

Au plan social, l'Etat, toujours dans le cadre de l'amélioration de la condition de la femme, élabore une politique sanitaire. Il faut noter la création des centres de protection maternelle et infantile, des soins de santé primaires. Dans le secteur de l'éducation, en août 1968, le gouvernement pose comme impératif, le respect lors des recrutements scolaires, de la norme de 50% des effectifs constitués par des filles.

Pour les non scolarisées, l'Etat crée en 1972 les centres de promotion féminine. Les jeunes filles et les jeunes femmes y apprennent la couture, la broderie, la teinture. Elles reçoivent aussi des cours d'alphabétisation.



Dans le cadre du développement économique, des coopératives d'extraction d'huile de palme et de beurre de karité sont créées. L'extraction du sel, le fumage du poisson, la teinture sont aussi encouragés.

Au plan culturel, les activités artistiques et culturelles connaissent une participation des femmes ; nous citons en exemple l'"orchestre féminin de la Gendarmerie Nationale".(1)

Dans le domaine sportif, des équipes féminines de basket-ball, volley-ball, hand-ball et même de football sont constituées.

SCHEMA DE LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DU COMITE NATIONAL
DES FEMMES DE GUINEE

Division Administrative	Organisme dirigeant	Organisme
NATION	Rureau Politique National	Comité National des Femmes
PROVINCE		
REGION	Bureau Fédéral	Comité Régional des Femmes
ARRONDISSEMENT	Comité Directeur	Comité Féminin de Section
VILLACE ou QUARTIER	Eureau du pouvoir Révolutionnaire Local.	Comité spécial des Femmes

./ ...

^{1.-} Actuellement appelée "Les Amazones de Guinée"

C'est dans le contexte que la femme guinéenne a évolué jusqu'à l'avènement de la deuxième République (I). Les organes politiques tels que la Parti Démocratique de Guinée, le Comité National des Femmes du P.D.G., seront dissout. Le nouveau gouvernement dans sa nouvelle orientation politique créera une Direction Nationale des Organisations Féminines.

II.4.- La Direction Nationale des Organisations Féminines

"Elle est chargée en collaboration avec tous les secteurs concernés, de promouvoir l'épanouissement économique, social et culturel de toutes les couches sociales en République de Guinée" (article 2 du Décret nº 23/S.G.G./P.R.G. du 17 janvier 1988).

Pour l'accomplissement de sa mission en tant qu'organe autonome non gouvernemental, la Direction Nationale des Organisations Féminînes de ces antennes régionales préfectorales, souspréfectorales de quertiers et de districts.

Elle dispose désormais des centres de Promotion Féminine qui lui sont désormais attachés (article 3 du décret précité).(2)

Ces différentes étapes de l'évolution sociale de la femme en Guinée, nous montre que maints efforts ont été consentis pour l'intégration sociale de la femme. Il ne résiste pas cependant à l'analyse, le constat de multiples insuffisances résultant pour la plupart des limites des structures d'éducation et d'encadrement. Il sera d'ailleurs l'objet de notre 2è partie.

^{1. 2}è République le 3 avril 1984

^{2.} Décret nº 23/SGG/PRG du 17 janvier 1988 PORTANT nouveau statut des organisations Féminines en Guinée.

DEUXIEME PARTIE

LA PROBLEMATIQUE DE L'INTEGRATION SOCIALE

DE LA FEMME VUE A TRAVERS L'ETUDE DES STRUC
TRURES D'EDUCATION

Pour mieux cerner la problématique de l'intégration sociale de la femme guinéenne, il nous est paru nécessaire de nous pencher sur les différentes structures d'éducation féminine en Guinée.

Il s'agira à ce niveau, de faire ressortir leurs actions et interventions particulières en direction de la population concernée et les moyens utilisés.

L'inventaire des structures indiquera l'ensemble des départements ministériels impliqués dans le domaine de l'éducation, de la santé publique et des affaires sociales ainsi que la spécificité des tâches du personnel de ces institutions.

· CHAPITRE I

LES STRUCTURES DE FORMATION SCOLAIRE

I.1, .- LE MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

L'Etat guinéen dans sa lutte pour le développement inscrit au premier plan de ses préoccupations, l'éducation de la population, sa formation face aux techniques nouvelles. L'égalité des droîts est reconnue pour les deux sexes.

En 1968 déjà, les pouvoirs publics posaient comme impératif: "le respect lors des recrutements scolaires de la norme de 50% des effectifs constitués de filles". Plus qu'un droit à exiger, il est devenu pour les parents une habitude d'envoyer leurs enfants à l'école (fille comme garçon).

Mais la situation de la scolarisation féminine en milieu urbain est cependant différente de celle en milieu rural. Il apparait nettement que dans les villes, la fréquentation de l'école par les filles est beaucoup plus élevée par rapport à celle constatée en campagne. Malgré les efforts du Ministère de l'Education Nationale, certains ruraux s'obstinent à ne pas laisser leurs filles aller à l'école préférant les initiers aux travaux ménagers.

Toutefois, il demeure que depuis Août 1968, les filles se retrouvent en grand nombre dans les différents niveaux d'enseignement.

Il est de notoriété publique que des tentatives avaient été faites dans le sens d'assurer aux jeunes filles guinéennes _une véritable insertion dans le système d'éducation et de formation,

CHAPITRE II

LES STRUCTURES DE FORMATION EXTRA-SCOLAIRE

En Guinée, l'action de l'éducation extra-scolaire est orientée en direction des non-scolarisés, des victimes d de déperdition scolaire, ainsi que ceux qui sont en marge de la nouvelle société parce que, ne possédant pas des éléments essentiels leur permettant de jouer un rôle actif et déterminant dans le développement.

Les femmes adultes et le jeunes filles occupent une grande place dans la couche des non-scolarisés. Certaines femmes accèdent difficilement à un niveau d'éducation et/ou d'instruction satisfaisant. Elles se heurtent dès lors à des problèmes de maîtrise de certaines techniques importantes pour l'amélioration de leur condition de vie.

Les pouvoirs publics dans le souci d'établir un équilibre entre les hommes et les femmes ont prévu dans leur programme d'éducation extra-scolaire, des structures spéciales en faveur de la femme dont les objectifs visent :

- . Au plan social : à pallier aux insuffisances d'infrastructures et d'équipements socio-éducatif, économique et socio-sanitaire.
- . Au plan économique ; à maintenir un équilibre entre les femmes du milieu urbaîn et celles du milieu rural, entre les scolarisés et les non-scolarisés en leur offrant un moyen de formation.
- . Au plan socio-culturel : à accomoder les différentes valeurs en enrayant les obstacles qui freinent le développement.
- . Au plan psycho-social : créer des motivations auprès des femmes et des jeunes filles pour susciter en elles la nécessité

du progrès et la volonté de participation active au développement du pays. Telle a été d'ailleurs en substance la mission assignée aux centres de promotion féminine.

II.l.- L'Action des Centres de Promotion Féminine (C.P.F)

Sous la tutelle actuelle de la Direction Nationale de la Condîtion Féminine, les Centres de promotion féminine ont pour objectif " de donner aux femmes des régions urbaines et rurales, une formation dans le domaine de la nutrition, de l'économie familiale, de l'hygiène". Les jeunes filles y apprennent la couture, la teinture, l'art culinaire, la puériculture. Elles recoivent aussi des cours d'alphabétisation.

Ces centres ont pour mission de donner à la guinéenne:la possibilité de s'inserrer dans le processus de développement.

Cependant dans la réalisation de leurs objectifs, les centres rencontrent des difficultés qui sont surtout liées à la fréquente rupture de stock et le manque de fonds propres.

Aussi, les femmes participent moins à certaines activités comme la couture comptetenu de la défectuosité de certaines machines à coudre, ce qui réduit d'ailleurs la qualification des stagiaires.

./...

Le C.P.F. relevait du Ministère des Affaires Sociales de 1 972 à 1 984.

Par contre une grande partie manifeste un intéret pour la section teinture qui à l'avenir leur permettra de s'installer et de gagner de l'argent. Des activités de formation sociale (organisation de la maison, apprentissage des travaux ménagers) contribuant à l'amélioration de leur condition de vie et d'hygiène alimentaire donnent des résultats peu satisfaisants.

Il semblerai que la recherche d'une promotion économique qui passe par le gain prévaut sur l'apprentissage des règles d'alimentation.

IT.2. - L'action des Centres de Protection: Maternelle et Infantile (P.M.I.)

Le ministère de la Santé publique et de la Population par le biais des équipements hospitaliers, dispensaires et centres de protection maternelle et infantile, mêne une éducation sanitaire en faveur des femmes.

Dans les centres de santé, les agents spécialisés organisent les séances de sensibilisation sur la nutrition, l'hygiène, les programmes élargis de vaccination et les soins de santé primaire au profit des différentes couches féminines.

ANALYSE CRITIQUE

L'analyse précédente nous montre la mission des différentes structures actuelles de formation scolaire et extrascolaire.

A partir des structures, il s'agit pour nous d'identifier les problèmes qui se posent aux femmes guinéennes présentement. Nous notons une grande diversité d'initiatives dans le domaine de l'éducation féminine, Cette situation résulte d'une prise de conscience globale, de l'importance des problèmes à résoudre et de la volonté d'y répondre autant que possible.

En ce qui concerne l'insertion sociale de la femme en Guinée que peut-on retenir du bilan des actions menées à cet effet.

Le système scolaire de formation dispense aux jeunes filles des cours théoriques et pratiques, une instruction visant à l'acquisition des aptitudes et des compétences nécessaires en vue de l'obtention d'un emploi, donc à l'insertion économique. Il nous semble que ce bagage intellectuel est insuffisant et ne permet pas à la jeune fille de s'adapter à son milieu, d'assumer ses fonctions sociales d'épouse, de mère et d'éducatrice.

Aussi, îl est à noter que l'école ne favorise que la promotion d'une minorité privilégiée. Le bilan des dépenditions scolaires engendre un nombre élevé de sous-scolarisées qu'il convient de réintégrer dans la société guinéenne.

L'éducation extra-scolaire qui vise d'une part à remédier aux carences de l'école et de l'autre à intégrer davanta-ge les adultes dans le processus de développement, se heurte souvent à des problèmes d'ordre financier, pédagogique et structurel.

L'organisation de l'équipement socio-éducatif (centre de promotion féminine) ne favorise pas la fréquentation de la population féminine scolarisée qui, pour répondre à ses besoins de formation permanente, souhaiterait participer à certaines activités. L'insuffisance de moyen financier pose le problème de création d'un grand nombre d'ateliers de formation permettant aux femmes analphabètes ou aux jeunes filles de s'assurer une meîlleure insertion économique sociale et culturelle.

C'est ainsi que les formalités scolaires et extrascolaires malgré leurs aspects positifs, présentent aussi des insuffisances qui ne facilitent pas assez l'insertion de la femme guinéenne. Cependant une coordination de l'ensemble des actions de formation féminine favoriserait une conception d'éducation harmonieuse et adaptée aux besoins et aspirations de la guinéenne d'aujourd'hui;

Dans le souci de remédier à cette action insuffisante. Nous estimons que des structures nouvelles issues des collectivités locales sauront répondre aux besoins et attentes de la population féminine.

Il s'agit d'organisations souples, de structures d'accueil regroupant des femmes et jeunes filles motivées ayant les mêmes objectifs, un cadre où chacune d'elles exercera une activité de son choix pour son épanouissement personnel.

TROISIEME PARTIE

POUR UNE MEILLEURE INTEGRATION SOCIALE

DE LA FEMME GUINEENNE

CHAPITRE I

NOUVELLE POLITIQUE D'EDUCATION FEMININE

E3E6668=======

"L'objectif essentiel de l'éducation est d'offrir à ses bénéficiaires, hommes et femmes, les moyens de s'intégrer dans la vie sociale collective" (1).

La femme guinéenne évolue dans un milieu socio-culturel en perpétuel changement, marqué par des mutations techniques et technologiques importantes. Dans le souci de s'adapter à son milieu maîtriser son rôle et surtout être un agent dynamique de développement, elle devra à cet effet, bénéficier de structures fonctionnel-les permettant :

- d'intéger les femmes et les jeunesfilles dans des cadres structurés qui garantissent une vie communautaire solide et une auto-éducation permanente;
- d'assurer à chaque femme ou tout au moins, an plus grand nombre, l'action spécifique qui lui est indispensable pour être un élément actif dans le circuit de la production.
- de développer une personnalité collective pour les groupements à caractère socio-économique composés d'unités spécialisées
- de solutionner les problèmes d'emplois en aidant les femmes à s'organiser en vue de rechercher ou de créer des débouchés;
- aux femmes de se retrouver, de se concerter en dehors de la vie familiale, de la vie professionnelle et de réfléchir sur les divers problèmes d'actualité sur touts les plans;
- d'aider les femmes à assumer des responsabilités dans la vie professionnelle et à participer au développement de leur milieu ;
- de favoriser chez les femmes, le brassage, l'échange et l'ouverture d'esprit indispensable à une insertion dans la vie collective.

. ...

⁽¹⁾⁻ ADIA BOUAH Elisabeth "Intégration sociale de la femme par les organismes d'éducation féminine en Côte d'Ivoire" p.25.

Cela pose pour les générations montantes, la nécessité de l'élaboration et de la mise sur pied d'un système cohérant assurant à la femme sa place dans la vie active.

A ce titre, la formation professionnelle doit permettre à chaque femme d'entrer avec des conditions plus favorables dans le processus de développement.

La formation permanente quant à elle devra favoriser l'égalité des chances à n'importe quelle période de la vie.

Il faut remarquer que les structures scolaires, en faveur des jeunes se multiplient et s'adaptent de plus en plus au besoin du moment.

La création des centres de formation professionnelle (Institut polytechnique secondaire, secrétariat, Ecole des postes et télécommunications pour ne citer que ceux-ci), facilite davantage l'insertion des jeunes garçons et des jeunes filles. Nous pensons qu'à côté, une campagne active d'information doît être menée auprès des étudiants de manière à leur présentertoutes les possibilités, pour mieux éviter des orientations moins satisfaisantes particulièrement au niveau des jeunes filles.

Aussi, on a pu remarquer le souci de l'Etat guinéen pour une meilleure adaptation des programmes au problèmes de la vie.

A cet effet, nous retenons certaines actions ponctuelles et concrètes telles que la création des centres de promotion féminine, la création des coopératives (teinture, fumage et séchage de poisson) qui pourront aider à combler le fossé qui existe entre l'école et la famille. Toutes ces structures contribuent à préparer la jeunesse féminine à son intégration dans la société guinéenne. Pour la grande proportion de femmes adultes, analphabètes, il serait indiqué d'apporter les moyens de :

- lutter contre l'analphabétisme afin de les intégrer dans les institutions sociales.
- éduquer les enfants et mener une vie familiale plus harmonieuse.
- s'intégrer dans le circuit de la population par l'intermédiaire des activités de développement que nous citerons :

1.- Les Activités de formation économique

"Le développement étant un processus de changement à la fois qualitatif et quantitatif au niveau social, économique et culturel, qui permet à la population de réaliser pleinement son bien-être".

(1) Aussi toute action de développement devra offrir à ses bénéficiaires les voies et moyens à l'acquisition d'une automonie financière. Il s'agira ici de doter la guinéenne des aptitudes nécessaires à son insertion dans le secteur productif.

Une formation professionnelle devra préparer la femme à sa fonction économique. Pour cela, il est important d'inventorier et sérier ses besoins économiques, les moyens, les connaissances techniques, les informations nécessaires à sa satisfaction. Ceci devra permettre de combler certaines lacunes dans le domaine de la formation technique et industrielle par la couche féminine guinéenne.

./ . . .

^{(1) - &}quot;Situation de la jeunesse sénégalaise" - Comité national sénégalais pour l'Année International de la Jeunesse (CNS/ATJ) n.10 9

La réponse aux besoins des femmes de Guinée doitêtre fonctionnelle c'est à dire qu'elle doit être adaptée aux nécessité de leur milieu. Dans les actions à mener, on peut indiquer d'abord l'apprentissage technique d'une profession donnée, les notions générales d'alphabétisation, de gestion et d'organisation. L'accent doit être mis sur les informations économiques ayant traît à la Guinée. Pour ce faire, le concours des services techniques compétents en matière de formation doit être sollicité.

La section des activités économiques devra être perçue comme un organe d'orientation de la population en matière d'économie. Son moyen d'action essentiel sera sa bonne coopération avec les services publics et para-publics susceptibles de lui venir en aide. Elle sera dans ce cas un organe de liaison et de coordination entre la population et les services.

2.- Les activités de formation sociale

L'un des objectifs de l'éducation féminine est l'étude des problèmes divers que pose l'actualité sociale. La section sociale devra aider toutes les femmes des différents localités du territoire guinéen à identifier leurs problèmes sociaux.

Il s'agit de toutes les questions afférentes à l'éducation médico-sanitaire, à la vie familiale, à l'éducation des enfants, à la puériculture, à l'art culinaire.

La section sociale devra coopérer avec toutes les institutions socio-sanitaires existantes dans la localité. Elle constitue l'organe de liaison entre ces institutions et la population féminine dont elle prend en charge les aspirations, les besoins sociaux.

./...

3. - Les activités culturelles

La juxtaposition de deux civilisations africaine et occidentale place la Guinéenne face à des situations qui nécessitent des solutions nouvelles. La femme doit savoir adopter l'attitude et le comportement favorable au progrès. Il s'agit de savoir substituer à un geste ou à un raisonnement traditionnel, une attitude moderne, scientifique ou une nouvelle manière de voir qui peut être positive.

La section culturelle devra offrir les moyens à ses membres, d'y parvenir. Des séances de causeries, des rencontres culturelles, les découvertes, devront être l'occasion de réflexions pour aider la femme à mieux connaître son monde, ses richesses et ses insuffisances, à découvrir les autres cultures pour en tirer les éléments essentiels favorables au progrès. Il s'agit de faire de la guinéenne une personnalité équlibrée, dotée d'une grande ouverture d'esprit. Mais la réalisation de ce programme et de ces activités nécessitent des moyens humains, matériels et financiers.

CHAPITRE II

LES MOYENS D'APPUI

Toute entreprise d'éducation suppose une voie à suivre, une méthode qui doit être préalablement déterminé en fonction des objectifs.

L'objectif premier de l'éducation féminine est la promotion de la femme. Pour être efficace, ses méthodes d'actions doivent être plus active. Avec pour principe fondamental, "la participation motivée" (1) avec les trois fonctions conscientes "voir juger, agir".

Il convient d'aider la population féminine à voir la situation existante, à faire une réflexion critique et à mieux agir pour le développement.

Il s'agit pour la femme de partir d'un problème concret de la vie qu'elle doit identifier et poser pour en découvrir les causes et les conséquences, lui permettant d'apporter un jugement critique.

Le jugement permet de distinguer les aspects négatifs et positifs et de faire un choix objectif, pour ensuite envisager des solutions possibles. Cette étape aidera la guinéenne à rechercher elle-mêmeles solutions à ses problèmes et donner des orientations à ses activités.

Après avoir indentifier ses problèmes et envisager des solutions possibles, la femme doit "agir" en s'organisant pour prévoir et entreprendre des activités au sein des structures animées.

Cette devise"voir, juger, agir" devra initier la femme guinéenne à l'action consciente et voulue de son émancipation.

·/ · · ·

⁽¹⁾⁻ les méthodes actives dans la pédagogie des adultes (séminaire R.MUCCHIELLI) entreprise moderne et édition.

Pour ce faire, l'activité associative semble être le moyen privilégié.

II.1. L'ASSOCIATION DE DEVELOPPEMENT LOCALE

La société procure à ses membres, l'apprentissage, certains biens matériels nécessaires à l'entretien_de la vie, une certaine forme de sécurité et de justice, une certaine organisation de détente et de loisir, une certaine prise de conscience et une satisfaction des besoins.

Les résultats de ses fonctions citées plus haut et la manière de les procurer varient considérablement d'une société à une autre selon le degré de technicité et de culture auquel cette société est parvenue.

Tous ces résultats se retrouvent d'une manière ou d'une autre aussi bien dans les sociétés primitives que dans les sociétés les plus évoluées. Tandis que dans les sociétés les plus primitives, ils sont réalisés par l'intermédiaire d'un nombre limité de collectivités, dans les sociétés évoluées la division du travail spécialise les tâches. L'une des formes les plus éprouvées de cette spécialisation se retrouve dans le cadre associatif.

"L'association est une collectivité structurée d'êtres humains qui se mettent en relation de façon organique pour permettre la réalisation de certains intérêts commun et qui participent ainsi à l'une ou l'autre fonction de la vie sociale". (1)

./ . . .

⁽¹⁾⁻ E.DIA MUAH - Intégration sociale de la femme par les organisations d'éducation féminine en Côte d'Ivoire p.29

II.l.l.- Un Moyen d'apprentissage social

L'association accomplit une fonction sociale qui peut-être spécifique ou générale selon qu'il s'agissent d'une association spécialisée ou polyvalente.

L'individu accepté par le groupe serait vite réjeté, s'il ne manifestait pas assez de bonne volonté et n'arrivait pas à s'adapter au groupe. Il doit apprendre à se comporter. La disposition à s'intégrer socialement dépendra en grande partie de son apprentissage associatif.

Cet apprentissage social, très marqué pendant la jeunesse ne se restreint pas totalement à cette période. Il y a un véritable service d'éducation permanente si souple qu'elle demeure presqu'inconsciente.

Cette fonction éducative est la tâche de l'association toute entière avec parfois, la délégation et la spécialisation de certains des membres.

L'association réalise la fusion et l'intégration de ses membres car elle leur apporte sans autre intermédiaire ce qu'ils peuvent en attendre ; elle leur assure les fonctions de vie sociale, la fréquence de relations entre les membres nécessaire à l'éducation sociale et au développement du sentiment communautaire. Ainsi, elle est le cadre où l'apprentissage de la sociabilité se réalise avec netteté.

La coopération résultant de l'action conjointe des personnes associées en vue d'atteindre un résultat commun est le mode normal de vie en société qui est la condition essentielle et indispensable pour le maintien et la continuité du groupe. Le maintien de cette coopération entre les personnes ou entre les collectivités pendant une certaine durée peut aboutir à tisser entre ces personnes ou collectivités, une solidarité plus ressentie, des liens communautaires avec un substrat commun et partagé de tradition, de manière de faire et quelques fois de possessions communes.

Il s'en suit dans cette coopération une accomodation dans le processus de relation. Les personnes soucleuses de coopérer trouvent en elles-mêmes des blocages qu'elles surmontent en se faisant réciproquement des concessions. Mais cette réciprocité n'est pas toujours ressentie de façon identique, et l'accomodation qui en résulte peut des fois être imposée par la collectivité même si elles n'est pas toujours acceptée.

L'association est aussi un cadre favorable d'assimilation où les personnes vivants ensemble coopèrent pour subsister,
s'accomodent par des séries de concession plus ou moins réciproques.
Ces concessions répétées entrainent des habitudes nouvelles. A un
moment donné on pourra constater une certaine ressemblance dans
les manières de vivre, de penser, d'agir. Sans risque de conflit,
un certain mode de vie s'établit où les uns font des efforts pour
s'assimiler.

II.1.2.- Un moyen de développement

Les associations créées et organisées sous forme de coopératives, ont pour objet d'aider ou de promouvoir le développement économique, social et culturel d'une collectivité.

Les multiples rencontres, les réunions, les journées de réflexions tissent des liens économiques, sociaux et culturels entre les membres, leur permettant ainsi une nouvelle manière de percevoir les problèmes de développement.

Ces quelques éléments de sociabilité constituent la base de toutes vies en collectivité ou hommes, femmes et enfants s'unissent et se mettent en relations constantes pour voir, penser et agir afin d'atteindre un idéal commun.

Mais notre monde contemporain caractérisé par la diversité des connaissances et la division du travail impose le développement d'un grand nombre de collectivités associatives: capables d'assurer les multiples fonctions sociales.

Aussi se pose le problème de choix fonctionnel.

II.2. - LE FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

II.2.1.- Les caractéristiques

L'association qui veut répondre aux exigences du développement devra revêtir un caractère original et concilier à la fois le souci d'une amélioration des conditions de vie et le maintien d'une identité culturelle de la femme guinéenne.

L'association devra être fonctionnelle parce que créée dans le but de réaliser l'objectif commun de ses membres. L'association doit satisfaire les attentes des jeunes filles et des femmes dont elle doit développer les moyens d'auto-promotion.

Elle devra constituer le cadre de réflexion sur les problèmes économiques, sociaux, culturels devant déboucher sur des actions concrètes de promotion. Elle doit répondre aux besoins exprimés ou non du milieu dans lequel elle est implantée. Ainsi, ses actions doivent être spécifiques, adaptées aux réalités locales pour résoudre des problèmes réels.

Les responsables seront désignés en fonction des critères définis par les membres. Les responsables des collectivités locales, les femmes identifiées comme actives et les chefs traditionnels pourront servir d'éléments d'encadrement pour dynamiser le groupe. Les cadres administratifs n'auront qu'un rôle de conseillers et d'intermédiaires entre l'association et les services publics, ou quelque fois assurer la fonction d'instructeur.

Dans le fonctionnement, une souplesse devra être observée. L'association devra tenir compte des contraintes et exigences des reponsabilités familiales pour adapter ses horaîres au moment libre de ses membres.

Les moyens d'action seront entre autre les rencontres, les réunions, les conférences, les stages et sessions de formation organisées autour des thèmes, des problèmes émanant des besoins des membres.

Il convient d'établir des programmes de formation et d'activités en fonction des aspirations de la population concernée. L'association sera un lieu de brassage, c'est pourquoi, elle devra être accessible à tous les couches guinéennes, sans distinction d'éthnie, quelque soit le niveau d'instruction, quelque soit la religion.

La solidarité, la coopération et la collaboration sont les conditions premières pour amener l'ensemble de la population vers le développement. C'est à travers les journées de réflexion renouvelées que ces nobles actions seront éveillées pour provoquer au sein des femmes, des attitudes favorables au développement.

Le contact et les rapports personnels entre analphabètes et scolarisés, entre hommes et femmes, constitue un moteur dynamique d'évolution. C'est dans le tissu relationnel que l'esprit de collaboration et le sentiment de complémentarité s'éveillent et se cultivent.

Une gestion financière saine et souple devra permettre à l'association d'acquérir et d'administrer ses biens. Pour cela, la formule de l'autonomie financière lui sera accordée avec la possibilité de bénéficier de la subvention de l'Etat Guinéen. L'association devra avoir l'entière responsabilité de la gestion pour la prise en charge de ses responsabilités financières (locaux, équipements, recrutement et paiement du personnel, cotisation) et assurer les relations avec les organisations extérieures.

Le contrôle de l'Etat pour s'assurer de la bonne utilisation des subventions octroyées peut être exercé par un agent comptable détaché auprès de l'association.

Cette gestion devra être une entreprise collective. A cet effet, toutes les parties concernées devront y prendre part (Autorités locales, usagers).

II.2.2.— Le fonctionnement

Le fonctionnement d'une association est liée à ses orientations. Ses organes de gestion doivent être clairement définis.

La dénomination indiquera la catégorie à laquelle appartient l'association, soit polyvalente, soit spécialisée; Exemple: l'association des Couturières de Tangama (1), la Coopérative des teinturières de Kindia.(2)

L'association accordera une attention particulière aux activités d'intégration de la Guinéenne par la création de structures de formation et de groupements d'intérêt économique. Les ressources seront les cotisations, les subventions et les revenus rapportés par les activités économiques.

Les organes de fonctionnement - :

- . l'Assemblée générale, formée par l'ensemble des membres
- . le Conseîl d'Administration, issu de l'Assemblée générale qui regroupera les représentants des collectivités locales, les réprésentants des usagers et les représentants de l'Administration.
- . le bureau exécutif : organe permanent, compétent pour liquider les affaires courantes.
- . la section des activités, spécialisées dans l'étude des problèmes et dont les responsables seront les membres de droit du bureau du Conseil d'Administration.

La réussite d'une telle organisation dépendra surtout de son attrait et de l'enthousiasme qu'elle saura

./ ...

^{1.-} Préfecture de Dalaba (Moyenne-Guinée)

^{2. -} Préfecture de Kindia (Basse-Guinée).

dans le fonctionnement, son esprit d'ouverture et son rayonnement devront créer un consensus général dans le milieu féminin.

Mais cet attrait est surtout fonction de la formation à dispenser qui demeure à la base de toute motivation.

II.3.- LA .FORMATION

L'un des objectifs de l'association est la formation de base et l'éducation permanente dans le cadre du développement, Pour cela, elle devra être dotée de structures fonctionnelles et efficaces comportant des niveaux de progression qui tiennent compte des besoins des bénéficiaires.

. Une formation de base sera dispensée pour le premier niveau. La formation de base devra aider la guinéenne à mieux connaître son milieu. Cette formation lui permettra d'avoir le minimum de connaissances médico-sanitaires, en hygiène, en alphabétisation, pour lui permettre d'évoluer au milieu des structures administratives et de mieux s'épanouir.

Due formation pré-professionnelle pour le deuxième niveau, cette formation s'adressera aux femmes qui aspirent à la satisfaction d'un besoin économique.

Aussi, ce cycle de formation devra aider cette catégorie de femmes à acquérir la maîtrise de techniques indispensables. Le contenu de la formation sera conçu en fonction des besoins, des aspirations des usagers et des possibilités offertes sur place. On pourrait énumérer les techniques de coutures, d'artisanat, de maraîchage, de gestion des coopératives.

La formation se fera avec la collaboration de tous les services techniques concernés et débouchera sur l'insertion économique de la femme dans la vie active.

. Une formation permanente pour le troisième niveau.

Elle s'adressera aux personnes déjà en activités et désireuses de s'informer davantage sur les problèmes précis ou de se perfectionner dans une technique donnée. Cette formation fait appel à des spécialistes et à des formateurs qualifiés dont l'apport est indispensable si l'on veut gagner en efficacité.

Ces différents niveaux de formation ainsi décrits sont nécessaires pour atteindre et accroître l'efficacité de l'action de développement. Pour ne pas constituer une sorte de cloison entre les différentes catégories de femmes sur la base de leur niveau, des occasions de rencontres devront être recherchées pour créer l'émulation et le contact.

Par ailleurs, la formation devra être conçue sous forme de sessions ou stages organisés autour des thèmes ou des centres d'intérêts retenus par les femmes.

Les deux premiers niveaux de formation concernent davantage les activités de promotion et intéressent la majorité des guinéennes dépourvues de professions. Une attention toute particulière doit être apportée pour faciliter et activer leur intégration sociale.

Le passage d'un niveau à l'autre devra être possible dès l'acquisition d'un nombre d'unité de valeurs déterminées. Notre action devra avoir comme objectif de former des guînéennes capables d'assumer leur situation. Aussi cette formation se reposera sur des centres d'intérêt qui partiraient des réalités auxquelles la femme guinéenne est confrontée dans les divers domaines de la vie sociale et professionnelle. Des sessions ou stages accueilleront les auditrices.

II.3.1.- Les Sessions ou Stages

Pour les auditrices du premier niveau, le but n'est pas de former des techniciennes. Pour ce public, la formation visera à permettre aux femmes de résoudre les problèmes du moment.

Les thèmes comme : l'entretien et l'alimentation de l'enfant, le filtrage et la désinfection de l'eau, peuvent être étudiés. L'alphabétisation devra être adaptée autant que possible aux thèmes de session pour être fonctionnelle. Une fois cette formation de base acquise, l'auditrice peut passer au deuxième niveau de formation qui prépare à une formation professionnelle.

Pour le deuxième niveau de formation, on instituera des sessions de niveaux élevé orientées sur des thèmes précis. Ce cycle destiné à offrir des activités conformes aux femmes et aux possibilités économiques de la région, on notera par exemple les stages pratiques de couture, d'artisanat, de teinturerie.

En ce qui concerne le niveau III, on prévoiera aussi des sessions de niveau plus élevé, organisées autour des centres d'intérêts. On peut retenir à titre d'exemple, "le budget familial", "le planing familial". Une telle formation suppose un centre polyvalent, comportant des ateliers et des salles adaptés, fonctionnels, où tous les travailleurs sociaux seraient réunis pour agir de concert sur un même groupe.

La construction d'un tel centre serait salutaire peut-être. Mais compte-tenu de certaines difficultés, une solution de compromis pourrait être envisagée dans la perspective d'utilisation des anciennes structures, après une concertation des personnels d'encadrement, au niveau des secteurs d'intervention.

Ainsi pour une même association, les stages de formation médico-sanitaire seront organisés dans un centre de Protection Maternelle et Infantile.

Les stages de couture, d'artisanat, d'enseignement ménagers pourront être effectués dans les Centres de promotion féminines après élaboration d'un programme cohérent établi par le personnel de ces institutions et les associations concernées.

Mais la réussite d'une telle formation est liée aux aptitudes des cadres, notamment ceux chargés de l'animation.

II.3.2. Les Cadres Animateurs des stages

-Les animatrices bénévoles

L'animatrice non-fonctionnaire, ne doit pas être une personne étrangère au groupe. Elle est issue du milieu dans lequel elle vit et dont elle connait les aspirations, car elle devra avoir une influence novatrice et dynamique sur l'association. Sa formation devra l'aider à acquérir des comportements et des attitudes indispensables au progrès.

Cette animatrice a pour tâche de faire naître dans son entourage des besoins d'évolution et la volonté de prendre en mains ses propres problèmes. Progressivement, son action de base devra faire naître l'idée de progrès, le sens de la technique, la confiances en soi, l'esprit de solidarité et d'initiative. Sa formation doit être globale. Elle ne doit pas être posée en terme d'enseignement. Il s'agit de préparer la femme guinéenne à être responsable de son avenir et de son environnement.

L'alphabétisation ne doit pas être coupée de la vie sociale et de l'effort de développement. Elle doit être reliée directement aux préoccupations des individus et à leurs tâches. Elle doit être avant tout un moyen pour faire prendre conscience à la guinéenne sa situation.

L'animatrice bénévole leader du groupe dont elle a la charge d'organiser les activités, doit être initiée aux notions élémentaires et à la pratique de la technique d'animation de groupe. Ici encore, l'adaptation de l'enseignement aux besoins des usagers et du milieu devra être le premier souci des formateurs.

.- Les animateurs et animatrices fonctionnaires

Il existe auprès des collectivités locales, des cadres affectés par l'administration. Ce sont : les instituteurs et institutrices, les infirmières, les sages-femmes, les techniciens agricoles, les comptables etc... Le rôle de ces agents est utile et îndispensable pour servir de lien entre l'association et les pouvoirs publics, et pour promouvoir et diffuser les techniques, les connaissances et les pratiques nécessaires à l'amélioration des conditions de vie.

Ce personnel ne doit pas se substituer aux animatrices non-fonctionnaires, ni s'imposer à elles. L'animateur ou animatrice fonctionnaire est un conseiller et un instructeur. Il ne
doit pas étouffer les înitiatives locales. Aussi, sa tâche d'éducation nécessite une formation appropriée.

L'animateur est avant tout polyvalent, possédant des connaissances générales et techniques en éducation, en animation, en administration, mais spécialisé autant que le permettent ses aptitudes et les possibilités d'acquisition, dans une technique donnée qu'il maîtrisera le plus.

II.3.3.- Le Recyclage des Cadres animateurs

Ce programme tel qu'il doit être conçu, fera appel à une diversité de travailleurs et cadres.

Pour atteindre l'objectif les cadres devront conjuguer / leurs efforts. A cet effet, un stage préparatoire sera organisé en faveur de l'équipe de formateurs pour leur permettre de connaître les objectifs et les moyens pédagogiques qui seront utilisés.

CHAPITRE III

EBAUCHE DE PLAN D'INTEGRATION SOCIALE

DE LA FEMME GUINEENNE

La réalisation des différents objectifs préconisés suppose la prévision dans le temps et dans l'espace de différentes étapes de notre action éducative : c'est de que nous allons tenter de tracer dans cette ébauche de plan.

Le plan à court terme s'étendra sur trois ans. L'expérimentation se fera sur un champ d'action restreint afin de nous permettre de constater les limites et possibilités de nos propositions.

A l'issue de ces trois années d'essai, une évaluation devra être faite avant d'appliquer le plan décennal sur tout le territoire guinéen.

, PLAN D'INTEGRATION SOCIALE

III. 1 (Plan à court terme : 3 aps)

PREMIERE ANNEE

- Stages préparatoires des cadres animateurs fonctionnaires en vue de leur faire connaître les objectifs et moyens pédagogiques du plan de développement.
- Stage préparatoire des animatrices bénévoles en technique d'animation de groupe et de gestion d'association.
- Mise en place progressive d'association dans les quartiers urbains et dans les collectivités locales.
 - Equipement des centres.
 - Information sur le cycle de formation.
 - Début de la formation de base des auditrices.

DEUXIEME ANNEE

- La formation de base des auditrices.

TRO IS TEME ' ANNEE

- La formation pré-professionnelle des stagiaires issues de la formation de base et préparation d'entrée dans la vie active.

PLAN D'INTEGRATION SOCIALE

III.2.-(Plan décennal)

ler PROGRAMME

- Recyclage des cadres animateurs fonctionnaires en vue de leur faire connaître les objectifs et les moyens pédagogiques du plan de développement.
- La formation des animatrices bénévoles en technique d'animation de groupe et de gestion d'association.
- Mise en place progressive de nouvelles associations dans les quartiers urbains et dans les districts par les animatrices, identifications des besoins.
- Equipement des Centres existants pour accueillir les stages de formation.
- Démarrage de la formation de base
- Recyclage et perfectionnement des cadres fonctionnaires
- Formation pré-professionnelle et entrée dans la vie active
- Multiplication des associations et continuation des activités de base et pré-professionnelles.

2è PROGRAMME

- Evaluation des associations existantes
- Formation professionnelle des cadres fonctionnaires
- Recyclage et perfectionnement des animatrices bénévoles en vue de les amener à diriger et à coordonner les groupes:
- Continuation des activités de base et pré-professionnelles, insertion des auditrices dans la vie active
- Continuation de la formation permanente.

CONCLUSION GENERALE

Il résulte de ce qui précède que la problématique de l'intégration sociale de la femme guinéenne, a toujours été une préoccupation fondamentale des pouvoirs public 5

Cette préoccupation n'a cependant pas toujours été articulée à la définition et à l'élaboration de politiques systématiques, embrassant les différents aspects de la vie sociale, car il est une évidence que même s'il est proné depuis l'indépendance, une égalité de droit entre l'homme et la femme guinéenne, cette profession de foi n'a pas été assortie d'une étude fouillée des particularités et spécificités caractérisant la gente féminine dans la société guinéenne.

Aussi, aujourd'hui plus que jamais, il importe de sortir des sentiers battus et de se remettre en cause dans les différentes sphères de la vie économique, sociale et culturelle afin d'être porteur de politiques nouvelles et véritablement libératrices pour la femme guinéenne.

Dans ce cadre, une action coordonnée et concertée de différents départements ministériels (éducation, santé, jeunesse et sports, affaires sociales) devraient être mise en oeuvre, autour d'un vaste programme de développement ayant comme objectif majeure, la formation, l'encadrement et l'intégration sociale de la femme.

Il va de soi qu'un tel programme quel que soit son ambition, ne saurait se réaliser sans l'apport des principaux intéressés, ce qui pose la nécessité de procéder à un vaste mouvement de restructuration de la vie associative guinéenne, pour l'orienter essentiellement autour des problématiques de développement. La réalisation d'une telle dynamique sociale présuppose de gros efforts en vue de lui assurer des résultats satisfaisants à l'avenir.

C'est là à notre avis, la seule voie qui nous soit offerte pour permettre à la femme guinéenne de réaliser sa véritable émancipation, c'est-à dire son intégration sociale.

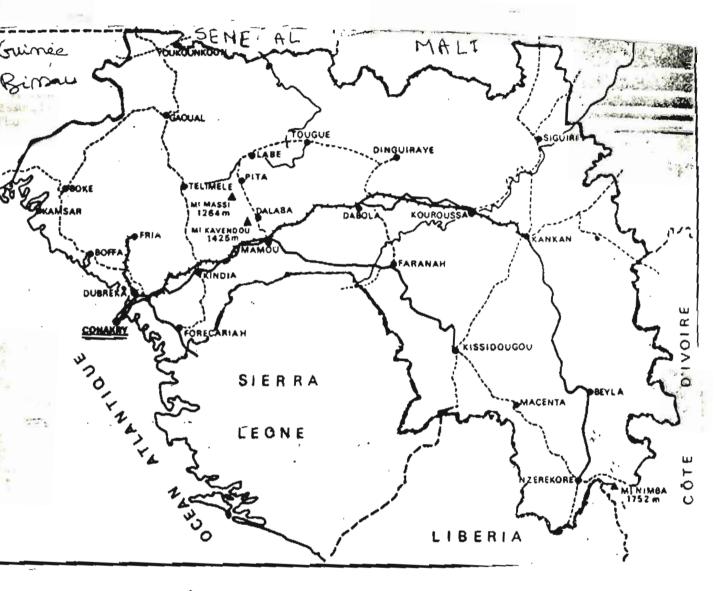
ANNEXES

COMMENT CREER UNE ASSOCIATION LOCALE DE DEVELOPPEMENT

- organiser des rencontres pour découvrir les besoins et aspirations des femmes.:
 - aider le groupe à rechercher les moyens de solutions (apports du groupe, subventions, dons, possibilité de formation);
 - aider le groupe à élaborer un programme d'action (activités de développement a mener, les moyens nécessaires)
 - aider le groupe à s'organiser (formation des sections et désignation des responsables);
 - aider les responsables à procéder à la déclaration et à la reconnaissance de l'association.

LA REPUBLIQUE DE GUINÉE (1)

[&]quot;Année polítique et économique Africaine " Edition 1987



La RÉPUBLIQUE de Guinnèe

LA REPUBLIQUE LE GUINEE

I. Présentation

Située entre les 8è et 12è degrés de latitude Nord et les 8è et 15è degrés de longitude Ouest dans la zone tropicale de l'Afrique de l'Ouest, la République de Quinée couvre une superficie de 246 800 km². Elle est limitée du Nord au Sud par la Guinée Bissau, le Sénégal, le Mali, la Côte d'Ivoire, le Libéria et la Sierra Léone, La Guinée s'ouvre sur l'Océan Atlantique au Sud Ouest.

La population de la Guinée est estimée à 6 millions d'habitants. Elle est est l'un des pays les plus montagneux de l'Afrique de l'Ouest. Les plaines et les plateaux offrent une grande variété de paysage divisant le pays en quatre régions régions naturelles.

1. La Guinée Maritime ou Basse Guinée

Jadis appelée "pays des rivières du Sud". En effet, cette zone est sillonée par une multitude de cours d'eau qui dévalent les pentes du Fouta Ljalon. L'existence d'une hydrographie aussi abondante : Cogon, Tominé, Rio Nunez, Fatala, Konkouré, Mellacouré, etc... Ainsi une végétation de förêt humide, s'explique par la présence d'un climat tropical humide du type subéquatorial. La plaine côttière de la Basse Guinée est retenue par une avancée montagneuse ou culmine le Mont Kakoilima (1007 m).

Climat chaud et humide, sols allucionnaires des bas-fons et de la zone littorale permettent à la Guinée maritime de se consacrer à une agriculture riche : riziculture, plantations de bananes, d'ananas, d'agrumes, d'avocats, de palmiers à huile, de noir de coco etc... Cette gamme de cultures variées, il faut ajouter les ressources minières : fer de bauxite de Sangaredi (Boki).

La population : les soussous dominent au Sud ; au Nord nous avons les Bagas, des Nalons, des Mikiforis.

· 2.- La Moyenne Guinée

A l'Est de la zone occidentale, que constitue la Basse Guinée s'étendent les plateaux ou mieux, s'élève le massif du Fouta Ljalon, véritable môle, le tout s'élevant à une altitude moyenne de 700 mètres. Les secteurs cependant dépassent largement les 1000 m d'altitude tel que celui de Lalaba, au sud et au nord celui du Mali où se profile le Mont Loura (1.537 m). Le massif offre dans son paysage physique, l'aspect d'une montagne jeune bordant sur sa façcade occidentale la vielle plateforme de l'Ouest Africain.

Le climat, sous l'effet de l'altitude, est un climat tropical de type montagnard; température relativement basse (moyenne de juillet à novembre 18°); pluie abondante (pluviométrie entre 1000 et 2000 mmm). Ici, l'influence de l'harmattan est assez marquée, les conditions climatiques favorables au repos, ont indiqué le Fouta comme station climatique de l'Ouest Africain.

Le Fouta outre sa forte densité humaine (la plus peuplée du pays) est également la zone de prédilection pour l'élevage de bovins. Le paysan du Fouta entretient une variété de cultures dans les jardins de tapades et dans les bas-fonds alluvionnaires légumes divers, maïs, agrumes, tabac, riz etc... et sur les terres moins fertiles, le fonio. La moyenne Guinée est peuplée en plus des Peulhs, au nord par des groupes de koniagui et de Bassari.

Tandis que le Fouta Ljallo, s'abaisse par gradins successifs vers les plaines du Sénégal, à l'Est le raccordement avec le plateau manding s'effectue par un glacis en pente douce. Ce plateau dans sa partie guinéenne est drainée par le haut Bassin du fleuve Niger qui individualise la région naturelle de la Haute Guinée.

3.- La Haute Guinée

A l'Est du Fouta bjallon et au Nord de la dorsale Guinée, la Haute Guinée est une région de savane et de plateaux d'une altitude de 400 à 500 m. Le Niger qui prend sa source à Faranah et ses affluents la parcoure dans tous les sens. La végétation de savane herbeuse et de tailles brûlés en saison sèche par un soleil implacable renforcé par le souffle désséchant de l'harmattan. C'est le domaine du climat soudanien.

La Haute Guinée est caractérisée par l'alternance de deux saisons :

- la saison sèche accuse des températures élevées (30° de novembre à avril) tandis qu'elles baissent quelque peu pendant l'hivernage (Mai à octobre). Les précipitations sont inférieures ou égales à 1,570 mm. La vie s'intensifie le long des riches vallée du Niger et de ses affluents. On y cultive le riz, le mil, les tubercules, coton.

Cette région est aussi marquée par la présence de baobabs, de karités, de kapokiers ... C'est la savane arborée. La Haute Guinée est labitée par des Malinkés, branche importante du groupe Manding.

Vers le Sud du"plateau Nigérien", le paysage se modifie progressivement; la végétation se fait de plus en plus dense, le relief devient de plus en plus accidenté; c'est la Guinée forestière.

4.- La Guinée Forestière

1 752 m.

Véritable poche qui s'enfonce en coin en direction de la Côte d'Ivoire, du Libéria et de la Sierra Léone. On retrouve ici le prolongement du relief foutanien: la dorsale guinéenne avec ses "bosses" et ses "creux" ponstués par des hauteurs impressionnantes. Le Mont Simandou s'élève à 1500 m tandis que le Mont Nimba s'élève à

L'écart thermique est faible tandis que les températures demeurent constantes. Les préocipitations sont abondantes et dépassent partout 2 mètres. La saison des pluies y est longue (8 à 10 mois).

C'est un climat de type équatorial, aussi la végétation est-elle dense. En dehors des cultures traditionnelles, vivrières, la région forestière demeure le domaine du café et le thé y prend de plus en plus de l'importance. L'exploitation forestière est très importante : bois débé nisterie, de construction, produit divers de cueillette. La composition de la population est variée : Kissi, Guerzés, Toma, Manon, Kono.

II.- Les Productions rurales

L'agrîculture est la principale activité économique de la Guinée. Elle assure les deux cinquième du produit national brut et la presque totalité des emplois de la population.

2.1. - Cultures vivrières

Le rîz, le maîs et le manioc constituent les principales cultures vivrières. La production du riz dans la zone côtière des mangroves et en Haute Guinée est estimé à 350 tonnes par an.

Un projet de développement de la riziculture est en cours (6 820) dans la région de Siguiri et dans la vallée du Niger.

2.2.- Culture d'exportation

La Guinée produit traditionnellement des bananes, des ananas, du café, des agrumes, de l'arachide et de l'huile de palme.

Les exportations de cinq dernières données se sont situées entre 1200 et 1500 T par an pour les ananas frais et 500 Tonnes pour les mangues. La culture cotonnière semble susceptible d'un large développement dans le Nord-Ouest du pays.

2.2.1.- Banames

La production alimente surtout le marché local, une partie est destinée à l'exportation.

2.2.2. Oléagineux

La production est estimée à 33000 tonnes de régimes de palme (collecte sur les arbres sauvages).

2.2.3.- Anamas

Avec la mise en exploitation du complexe hydroagricole de Daboya, la production d'ananas devrait augmenter rapidement.

L'usine de transformation des ananas et des agrumes de la Société Salguidie est entrée en service en Mai 1983.

2.3.- Elevage

Le cheptel est évalué à 2 millions de bovins, 800000 ovins et caprins. Il exporte également des porcins et des volailles. D'une manière générale, un programme d'amélioration de la race Ndama est envisagée.

Un effort de relance de la production avicole va être entrepris sous l'égide de la société d'économie mixte agro-pastorale (SOMAPAS), qui résulte d'une convention passée entre l'Etat Guinéen et le groupe Imafco-Holding.

2.4.- Pêche

Les apports de la pêche sont de 10000 T environ par an bien que les ressources hallieutiques de la Guinée soient loin d'être négligeables.

Deux modes d'exploitation de la pêche.

2.4.1.- <u>Pêche artisanale</u>: elle est pratiquée par 90 pirogues environ

2.4.2.- Pêche îndustrielle mationale : elle est assurée par la société national SONAPECHE (6 chalutiers à Glace). En 1985, deux sociétés d'économie mixte ont été constituées : une société de pêche industrielle dénommée Péchica, entre le gouvernement guinéen et la société française Eurate et une société américa noguinéenne de pêche, sous la raison sociale SOPEKAM. Une entreprise nationale de saurissage de poissons dénom és Saurigui a été créée en 1984 à Conakry.

La mise au point d'un code de la pêche est prévue et l'initiative privée devrait être encouragée dans ce secteur.

2.5.- Bois tropicaux

La forêt naturelle couvre 130 000 ${\rm km}^2$ environ et les plantations artificielles 40 000 ${\rm km}^2$. Elles ne sont pratiquement pas exploitées.

Les ressources en bois sont essentiellement utilisées comme combustibles. On estime qu'au cours des quinze dernières années les deux cinquième des forêts ont été coupés et brûlés pour produire du charbon de bois.

III. - Les Productions minières

Le potentiel minéral de la Guinée est surtout constitué par la bauxite et le diamant. Das réserves importantes de minerai de fer et de gisements aurifères ont également été reconnus. Des indices d'uranium, chrome, zinc, plomb, cobalt, platine ont été découvertes.

La production minière se développe rapidement.

Elle représente le cinquième du produit national brut guinéen et

90% des recettes d'exploitation du pays.

3.1.- Bauxite

La Cuinée figure au second rang des producteurs de bauxite, après l'Australie. Ses réserves prouvées sont estimées à 9 milliards de tonne par la compagnie des bauxites de Cuinée. La production a atteint un sommet avec 14 millions de tonnes. Un objectif de 20 000 T a été fixé pour la fin de la présente décennie. Trois sociétés interviennent dans l'exploitation des gisements

- la compagnie des Bauxites de Guinée (C.B.G.) (capital réparti entre l'Etat guinéen 4% et Halco Mining 51%), qui exploite le gisement de Boké. La société canadienne Alcan est responsable de sa gestion. Compte tenu du marasme du marché mondial de l'aluminium, des négociations sont en cours entre Halco et le gouvernement guinéen en vue d'obtenir un réajustement du prix d'achat de la bauxite.

- l'Office des Bauxites de Kindia (O EK) société nationale dont la capacité de production est de 3MT/an. L'office des Bauxites de Kindia fonctionne depuis 1974 avec l'assistance technique soviétique. Sa production est de 2,5 MT en moyenne par an.
- Friguia, Société d'économie mixte (4 %) du capital à l'Etat, qui exploite le gisement du Mont Kimbo et transforme la bauxite en almine (capacité de production 650 000 T/an).

Evolution de la production

(1 000	T),	Bauxite	A 7	lumine
1979		11,308		662
1980		11.570		6 92
1981		11.502		626
1982		11.575		5 3 5
1983		11.101		573
1984		11.300		615

Les exportations de bauxite ont totalisé 11MT en 1983, contre 10,2 MT en 1982. Les mêmes années, il a été exporté respectivement 582 513 T et 54 9146 T d'alumine.

Considéré comme prioritaire, le gisement d'Ayé-Koyé est basé sur une production annuelle de 5Millions de Tonnes de bauxite et l'million de T d'alumine. Des accords ont été signé avec la Yougoslavie et la Suisse, pour la mise en valeur des réserves de Dabola et Tongué.

3.2. - Minerai de Fer

Les réserves du Mont Nimba sont estimées à 2 milliards de tonnes d'un minerai d'une teneur de 65 à 70% en fer.

Leur exploitation est confiée à la société Migergui Nimba (50% du capital à l'Etat guinéen, % à la Libye) en vue d'une production de 15 millions de T par an.

Des contrats de livraison ont été souscrite pour la période 1988-19 99 avec un certain nombre de pays étrangers, sous l'égide de la Banque mondiale.

Un accord est intervenu entre le Libéria pour assurer l'évacuation du minerai par le port de Buchanan.

Selon les estimations de la Banque Mondiale, la mise en exploitation des gisements du Mont Nimba exigerai 276 millions de dollars d'investissement.

3.3. - Or et Diamant

Une convention a été passée entre l'Etat guinéen et la société Chevaning Mining an Exportation à New York pour la création d'une société mixte, dénommée Société aurifère de Guinée qui est chargée des recherches de minerai d'or dans les régions de Siguiri et de Mandiana. Objectif de production : 8,5 tonnes d'or en cinq ans.

Plusieurs campagnes de recherche se déroulent également en Haute Guinée et dans le Bassin du Fleuve Niger. Le gisment de Kouroussa sera exploité avec la participation d'une holding Saoudienne (El Barska).

Dénommée Société Minière du Niamdan, une société d'économie mixte (Etat 50%, et trois partenaires étrangers) a été créée en 1 %6 pour effectuer des recherches des gisements d'or et de diamant sur le site Kiniero (Haute Guinée).

Les réserves de diamant de la Guinée sont estimées à 400 millions de carats, dont 604 de pierres de joaillerie.

Depuis l'interdiction de l'exploitation artisanale dont les rendements étaient jugés insuffisants (32 000 carats par an), des concessions ont été accordées à d'importantes sociétés minnières en vue d'un objectif de 250 000 carats par an. C'est ainsi qu'une société mixte, dénommée Aredor (Association pour la recherche du diamant et de l'or) est entrée en production en avril 1984, en vue de l'extraction du diamant. Son capital est réparti pour l'essentiel entre l'Etat guinéen (50%) et la société australienne Bridge 0il (3%).

3.4. - Pétrole

La recherche Off-shore de gisements pétroliers est effectuée par Superior Oil de Rousson (Etats-Unis), pour le compte de la société guinéenne des hydro-carbures.

Un accord a été conclu entre le gouvernement guinéen et Dar-Al- Maal Al Islami (Institution financière de l'organisation de la Conférence Islamique OCI) pour la construction à Conakry d'une raffinerie de pétrole d'une capacité annuelle de 5 millions de tonnes.

3.5. - Uranium

La recherche de gisements d'uranium, en vue d'une production annuelle de 3000/400 t de concentrés, concerne principalement trois régions : FIRA WA et KO INTO (Kissidougou) Bohodou (Kérouané) et Sesse (Beyla) :

IV. - Production industrielles

La production industrielle ne représente que 3% du produit national brut de la Guinée et n'emploie que 6% de la population active, alors que le potentiel agricole et minier du pays justifierai un plus grand développement.

4.1. - Energie

Les réserves hydrauliques du Massif du Fouta Djallon confèrent théoriquement à la Guinée une énorme potentialité hydro-électrique (65GWH). Les installations actuelles répondent difficilement aux besoins estimés à 150 MW pour la seule région de Conakry, où se trouvent concentrée la majeur partie des infrastructures industrielles.

En dehors des centrales thermiques des sociétés minières (Frîa 30MW; Kamsa, Sangaredi : 3Mw), l'outil de production se présente comme suit :

- centrales thermiques : Tumbo (48MW) qui alimente Conakry et quelques usines de l'intérieur (5MW), et un certain nombre de groupe électrogènes privés. - centrales hydrauliques : Grandes chutes (20MW) Donkea (15MW) Kinkon (3,3 MW), Kambayo (1,5 MW).

Un barrage d'une puissance de 100 000 KW devrait édifié sur la rivière Bafing afin de fournir de l'électricté au complexe minier de Dabola-Tougué.

4.2. - Industries de transformation

Des actions d'entretien ou de réhabilitation ont été prévues en faveur des entreprises industrielles. Il faut notamment citer : la scierie de N'Zérékoré, la Briqueteria de Kakan, Soguifab, le complexe thé de Macenta, la conserverie de Mamou, l'usine de Quinine de Sérédou, SOGU PLAST, Eniphargui, l'usine de meuble de Sonfonia.

Parmi les projets en cours de réalisation, il faut citer :

- la réhabiliation du complexe textile de SANOYA
- un projet d'usine d'engrais
- un projet d'usine de compost pour traiter les ordures de la ville de Conakry.
- le projet "conserverie de Mamou"
- le projet complexe boissons Foulaya-Kindia, d'une capacité annuelle de 2.500 T d'ananas, 1,500 T de mangues, 800 T d'agrumes, 600 T de bananes.
- le projet sel-soude de Kobaya, d'une capacité annuelle de 40 000 T de sel alimentaire, de 25 000T de sel Zootechnqiue, de 50 000T de soude par an.

- le projet de cimenterie de Souguta, d'une capacité annuelle de 15 120 ébicyclettes et cyclomoteurs, d'une capacité de 15 120 bicyclettes et 5.280 cyclomoteurs.
- le projet SOMOVA pour le montage de véhicule automobiles.

V.- Le Commerce extérieur

Grâce aux exportations de bauxite et d'alumine, la Guinée présente une balance commerciale constamment excédentaire.

Millions de dollar	Export	moort .	Palance
1980	408	365	13
1981	425	371	54
1982	400	374	86
1983	390	27 9	111

5.1. - Exportations

En 1980, la valeur des exportations était estimée à 457 millions de dollars dont 96% pour la bauxite et l'alumine. A concurrence de 78%, les ventes étaient effectuées en devises convertibles, les 22% complémentaires étant consitués par la production de l'Office des Bauxites de Kindia.

Les exportations des produits agricoles, se limitent à des amandes de palmistes (15.000 T en 1980), du café (2.880T) des Tourteaux d'Ananas (1.430 T).

5.2. - Importations

En 1979, les importations représentaient 24,4% du produit intérieur brut. Cette même année, les produits pétroliers correspondaient en valeur à 20% des importations globales.

La mise en place d'une politique commerciale plus libérale s'est notamment traduite par l'abaissement ou la suppression d'un certain nombre de droits de douane en 1985 (matériaux de construction, aliments de première nécessité).

VI. Transports

6.1.- Transports routiers

Le réseau de routes classées totalise 14.000 km, 1.087 km de bitumées et 3.467 de voie en terre et en gravier utilisable en toute saison.

6.2. - Transports ferroviaires

Quatre lignes de chemins de fer sont actuellement utilisées en Guinée.

- Passagers : l'Office National de chemin de Fer de Guinée (ONCFG) assure le trafic des passagers sur la ligne Kankan-Conakry (662km).
- Marchandises : (minerai). Trois lignes permettent aux compagnies minières d'assurer le transport de la bauxite :
 - . Kindia-Conakry (150 km), dont l'exploitation est assurée par l'Office des Bauxites de Kindia (OBK).
 - . Boké-Kamsar, qui assure l'évacuation de la mine de Bioké, exploitée par la Compagnie des bauxites de Guinée (C.B.G.), jusqu'au port de Kamsar;
 - . Pria- Conakry, qui est exploitée par Friguia.

6.3.- Transports maritimes

Hormis quelques petits ports, qui assurent le commerce intérieur et la pêche artisanale, deux grands ports existent en Guinée :

- Kamsar : il s'agit d'un port minéralier utilisé par la compagnie des Bauxites de Guinée pour l'évacuation du minerai de Boké.
- Conakry: c'est le grand port. Il dispose de six postes à quai.
 Par lui transitait, à la sortie environ, 600 000 T d'alumine de
 Friguia par an et 2,5 millions de T de Bauxite d'O.R.K, 1000 T
 de café, 20 000 T de palmiste et un tonnage variable de bananes.

6.4.- Transports aériens

La Guinée dispose d'un aéroport international (Conakry Gbessia) et huit aéroports nationaux (Labé, Kamsa Faranah, Fria, Kankan, Siguiri et N'Zarékoré).

BI BLIOGRAPHIE

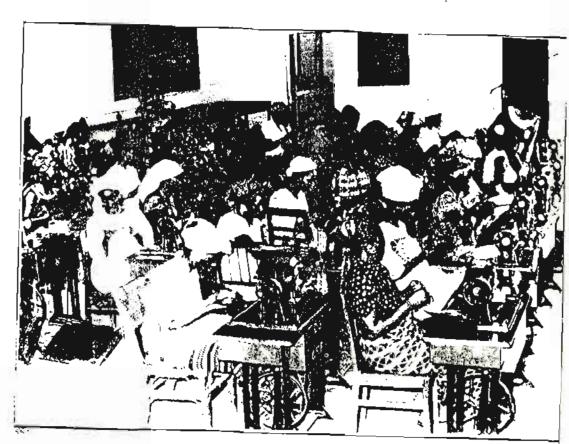
- MEISTER. Albert "Participation Animation et Développement"
- PALMADE Guy "Les méthodes pédagogiques"
- MUCCHIELLI Roger "La méthode active dans la pédagogie des adultes " (Séminaire)
- "CHOMBART de LAUNE M.J.- "La femme dans la Société"
- ROBERT BRICHET "Associations et Syndicats"
- MARGARETH MEAD "La crise des Générations "
- LUC OWEL "Pour une promotion de la Femme en milieu rural"
- C.Clarisse et J.Dumazedier "Les femmes innovatrices"
- ADIABOUAH Elisabeth "Pour une intégration sociale de la Femme par les organisations d'éducation féminine"
- Awa FALL "Les effets de l'exode rural sur le Condition de la femme en milieu rural".

Magazine de la Femme Sénégalaise "FIPPU"

- Revue "La Militante"
- Revue "La Guinéenne"
- DEUSTSCH H. La psychologie des femmes P.Virton S.J. - Les dynamismes sociaux
- Année Politique et Economique Africaine Edition 1987.



Cours de broderie



Les etaglaires du CPF de Cameroun (^)

1. Centre de Promotion Ferninine



Séance d'alphabétisation des terrames adultes



Séance d'alphétisation des jeunes filles



Education Banilaine dans une P.M.I (1)



Amimotica

(1). Centre de Protection Maternella et Irafantila



Fuerage de poisson (Ferences de Bonfi)



Le jardin potager des Femmes de PiTA